

Rapport moral et d'activités

AG AAMHM

St Malo - 22 juin 2023.

L'année 2022 a été une année relativement calme pour l'association des amis du musée maritime de St Malo. Notez que si le terme « histoire » a disparu de notre appellation, nous vous en avons parlé l'année dernière, le sigle est resté le même : AAMHM, pour éviter de changer le logo, adopté désormais par tous ! La Mairie a en effet considéré que le terme « histoire » ne représentait, selon elle, que le passé historique de la ville, alors qu'elle souhaitait ouvrir le musée vers les enjeux d'aujourd'hui et de demain ... conformément à ce que nous avons toujours plaidé.

L'évolution du projet de musée se déroule selon les prévisions, mené de main de maître par le conservateur, Mr Philippe Sartori et son équipe,

Le bâtiment des réserves est sur les rails (et financé). Il devrait être inauguré en 2024.

Une programmation a été présentée sur les 4 sites envisagés pour accueillir le futur musée.

- Le site des anciens silos : rapidement abandonné à la suite d'un risque avéré (mais nouveau) de submersion (+ 60 cm % plus hautes eaux).
- Le site du Château. Son classement comme monument historique ne permet pas de réaliser des aménagements nécessaires pour un musée. Il est donc potentiellement abandonné lui aussi.
- La Briantais. Lui aussi protégé par son classement à l'inventaire des monuments historiques. Il est en mauvais état (sa toiture est actuellement en cours de réparation, enfin...), et par ailleurs seul le rez-de-chaussée pourrait être utilisé pour présenter des collections ce qui nécessiterait de construire un bâtiment neuf dans l'immédiat environnement (à côté des communs). Cette solution reste aujourd'hui un plan B possible.
- L'Ecole de la Marine Marchande. C'est la solution la plus probable mais elle appartient aujourd'hui à l'Etat, et devra donc être rachetée par la ville à un prix qui devrait théoriquement compenser la dépense de l'Etat pour réaliser la nouvelle Ecole, soit 8 M€ dans un premier temps, 12 M € en réalité. Ce site est depuis le départ le projet prioritaire de la Mairie qui espère une bonne manière de l'Etat au profit d'un « investissement culturel et maritime » inexistant dans la région.

La réponse devrait être donnée avant l'été ... qui approche !

Madame Isabelle Dupuy, adjointe à la culture, ainsi que le conservateur, Mr Philippe Sartori, ont accepté de venir nous donner les dernières nouvelles du projet.

L'activité :

Les évènements qui ont rythmé notre activité au cours de cette année 2022 sont : les conférences des jeudis de la mer - une visite du petit Bé - l'ouverture du cycle des expositions temporaires avec l'exposition « Tous marins » à la Chapelle St Sauveur - et nos traditionnelles « newsletters » pour vous tenir informés.

- Les conférences des Jeudis de la Mer de St Malo se sont poursuivies, toutes situées au théâtre Chateaubriand, mis gracieusement à notre disposition par la Marie (c'est un geste

qu'il faut saluer). Le 3 mars, le commissaire général Jean Louis Fillon est venu nous parler du droit de la mer, dont il est un expert national reconnu. Le 28 avril, Jean François Minster, ancien directeur de l'IFREMER, a traité des richesses qui pouvaient être tirées des océans. Le 23 juin, Frédéric Montcany de Saint Aignan nous a présenté la montée en puissance du Cluster maritime français dont il est le président. Il démontre ainsi que la France est en bonne place pour participer au développement des politiques maritimes dans le monde. Enfin, le 17 novembre, l'amiral Oudot de Dainville, ancien chef d'Etat Major de la Marine, nous a démontré que la guerre en Ukraine n'était pas que terrestre mais avait une incidence importante sur le commerce maritime mondial.

Il faut noter le nombre croissant des auditeurs à ces conférences, ce qui nous incite à poursuivre cette activité qui n'est pas, il faut le souligner, réservée aux seuls membres (même s'ils sont nombreux à s'inscrire à l'issue !). Le programme 2023 est pratiquement terminé. La conférence de Madame Girardin, tout à l'heure, clôturera le cycle du 1^{er} semestre 2023, avant la dernière conférence de l'année le 9 novembre.

Le programme 2024 est sur les rails, avec, comme cette année, 3 conférences au premier semestre et 1 au second. Nous nous efforçons de vous proposer des sujets peu ou pas traités habituellement dans la région malouine, et présentés par des « grandes voix ».

- Le 10 août dernier, un de nos membres et à l'époque administrateur de l'association, avait organisé avec le talent qu'on lui connaît une visite/pic-nic du petit Bè, au large de St Malo, dont il est à la fois le locataire, le restaurateur (seul et à l'ancienne...) et le présentateur. Journée mémorable qui a réuni une quarantaine de participants tous convoyés par vedette par le maître des lieux en jouant sur les heures de marée.
- Enfin, le 22 octobre a été inaugurée la première exposition temporaire « Tous Marins » qui avait pour but de montrer une partie de nos collections et surtout de convaincre les malouins que cette exposition « hors les murs » n'était que le prélude à une exposition beaucoup plus complète dans l'enceinte d'un grand musée maritime à venir.
A cette occasion, l'équipe du musée a pu présenter un magnifique service à thé de 14 pièces en porcelaine de Chine (ca 1755) aux armoiries d'un malouin, Denis Boissinot de Pomphily, Capitaine de Vaisseau de la Compagnie des Indes (1725-1794), et acquis lors d'une vente grâce à la participation non négligeable de l'AAMHM (3 000 € sur un total de 7 000).
- Cette année encore, notre ami administrateur chargé de la communication, Thierry du Parc, nous a régulièrement tenus informés par ses News-Letters du déroulement du projet et des activités diverses de l'association. Nous avons également investi dans le recrutement d'une gestionnaire de notre site internet, dans le but d'animer ultérieurement les réseaux sociaux.

Trésorerie :

En 2022, nos charges ont été largement contenues, les subventions de la ville et de la Caisse d'Epargne Bretagne/Pays de Loire ont été fidèlement versées et les cotisations de l'année, restées volontairement minimales, ont atteint environ ... €.

Le budget 2022 est présenté par Antoine Virenque, notre trésorier, qui détaillera également le budget prévisionnel pour 2023, établi sur les mêmes bases.

Il convient de rappeler que l'AAMHM a obtenu le statut fiscal d'intérêt général permettant de recevoir des dons et du mécénat prévus par les articles 200 et 238 du CGI.

Gouvernance :

Le secrétaire général, William de Champchesnel, va faire un point sur la liste de nos membres et les modifications que nous avons enregistrées dans notre conseil d'administration.

La communication et les projets :

L'administrateur chargé de la communication, Thierry du Parc Locmaria, va vous parler maintenant de son travail d'information, de la gestion du site, et de l'accès aux réseaux sociaux.

Il présentera notamment le grand projet lancé en 2023, dont il est l'un des initiateurs : l'action vers les jeunes.

Pour conclure : bien sûr, Le projet du grand musée maritime n'est pas "un long fleuve tranquille", mais les malouins savent naviguer dans les eaux agitées et nous sommes très confiants en l'avenir, décidés à continuer à apporter, sous de multiples aspects, nos pierres à l'édifice.

Bon vent et bonne mer à tous !

Amiral (2S) Pierre-Xavier Collinet
Président de l'AAMHM

AAMHM-Saint-Malo
27 quai Duguay-Trouin
35400 Saint-Malo

PROCES-VERBAL
de
l'Assemblée Générale Ordinaire
du 23 juin 2023

Le 22 juin 2023, à 16h00, les membres de l'AAMHM-Saint-Malo se sont réunis à Saint-Malo intra-muros, salle Chateaubriand, en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et rapport d'activité de l'exercice 2022
- Rapport financier de l'exercice 2022
- Approbation de ces rapports et des comptes de l'exercice 2022, affectation du résultat
- Quitus aux administrateurs
- Nomination et renouvellement d'Administrateurs
- Cotisation 2023
- Questions diverses

Le Bureau de l'Assemblée est constitué de :

- M. Pierre-Xavier COLLINET, Président
- M. William de CHAMPCHESNEL, Secrétaire Général
- M. Antoine Virenque, Trésorier

Le Président constate d'après la feuille de présence que 52 membres de l'Association étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, aucun quorum n'étant requis en assemblée générale ordinaire.

Sur son invitation, Mme. Isabelle DUPUY, Adjointe aux Affaires Culturelles, , fait ensuite le point sur l'état d'avancement du futur musée maritime.

Des questions sont posées et des précisions apportées par M. Philippe SARTORI, conservateur du musée de Saint-Malo, ainsi que sur la prochaine exposition « La Mer Autour ».

Après avoir donné lecture de son rapport moral et d'activité sur l'exercice écoulé, le Président invite le Trésorier à présenter les comptes clos le 31 décembre 2022.

La discussion close, il soumet au vote de l'Assemblée les résolutions suivantes:

Résolution 1

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activité du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'Assemblée Générale approuve lesdits rapports et les opérations qui y sont retracées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport financier et pris connaissance des comptes annuels et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, l'Assemblée générale approuve lesdits comptes et décide de porter le montant du résultat excédentaire de 7 447,89 € au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 3

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 4

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation aux fonctions d'administrateur de M. Gilles de POMMERAU, en remplacement de Monsieur Alain-Etienne MARCEL, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'en 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 5

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en 2026, les mandats d'Administrateur de Mesdames Lydia HARAMBOURG-SCORDIA et Chantal de La Motte de Bröons, et de Messieurs Marc BONNEL, Jean-françois HOURRIERE, Jehan LECONTE et Pierre-Luc VOGEL.

Cette résolution, qui a fait l'objet d'un vote séparé pour chaque Administrateur, est adoptée à l'unanimité

Résolution 6

L'Assemblée Générale maintient les cotisations de membre de l'Association à leur montant existant pour l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution finale

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'accomplir toutes formalités et d'effectuer tous dépôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

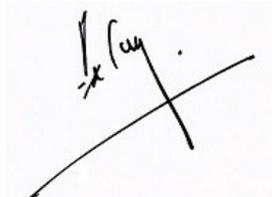
Avant de clore l'Assemblée, le Président remercie les membres présents pour l'intérêt qu'ils portent ainsi au fonctionnement de leur Association.

Il remercie également les représentants de la Ville de Saint-Malo présents à cette Assemblée.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée close, dont il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire Général.

Le Président

Pierre-Xavier COLLINET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. X. Collinet', is written over a horizontal line.

Le Secrétaire Général

William de CHAMPCHESEL